



## Projet SOUND

Pour un nouvel engagement

France 2030 - ExcellencES

## PROGRAMME DOCTORAL ET POST-DOCTORAL

### Projet « SOUND – pour un nouvel engagement »

Présentation de l'appel à projets - Campagne 2024-2027

[Voir l'Appel à projets en ligne](#)

## CONTACT

Pour toute question, merci de contacter :

[Projet-sound@sorbonne-universite.fr](mailto:Projet-sound@sorbonne-universite.fr)

## CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS

Le programme doctoral et post-doctoral SOUND s'inscrit dans le cadre du projet ExcellencES « SOUND, pour un nouvel engagement » (*Sorbonne University for a New Deal*) porté par Sorbonne Université au nom de l'Alliance Sorbonne Université (ASU). Le principe général de ce programme est de soutenir et d'amplifier la voix scientifique de l'Alliance avec et pour la société civile.

Le volet « recherche » du projet SOUND repose principalement sur des contrats doctoraux et post-doctoraux (et éventuellement, si pertinent, des postes d'ATER en lien avec le projet), et des missions doctorales en médiation scientifique. Les doctorantes et doctorants concernés pourront suivre des formations à la médiation, et participer aux dynamiques plus collectives en la matière soutenues par les établissements de l'Alliance. Ces ressources ont vocation à soutenir des élans pluridisciplinaires liés à trois thématiques fortes, soulevant des enjeux scientifiques, sociaux et politiques, sur lesquels l'Alliance Sorbonne Université a intérêt à unir ses forces pour consolider sa « signature » en interne et en externe.

Le projet SOUND doit ainsi renforcer les capacités et animer les communautés de l'ASU, en impulsant et finançant des activités de recherche, de médiation, et de formation continue qui marque l'engagement des communautés académiques pour répondre à trois grands défis qui prennent la forme des trois thématiques du présent appel : « Sociétés en mutation », « Approche globale de la santé », « Mondes durables ». Pour en savoir plus sur le projet SOUND : <https://www.sorbonne-universite.fr/sound-pour-un-nouvel-engagement>

Pour la campagne 2024, 6 contrats doctoraux assortis de 6 missions doctorales « médiation » et 6 contrats post-doctoraux sont proposés dans le cadre de cet appel.

NB : les porteuses et porteurs de projets scientifiques répondent à un seul appel en spécifiant leur demande de contrat doctoral, post-doctoral ou les deux.

Le programme SOUND a une spécificité : le lien à des thématiques soulevant des enjeux publics majeurs, spécifiés dans le présent appel, et l'ancrage des projets soutenus dans la société civile. Cet ancrage peut prendre différentes formes : partenariat formel avec une organisation publique ou privée, méthodes participatives dans la collecte et le traitement des données, actions de médiation et/ou d'expertise anticipées dans la conception même du projet, ouverture des données et des résultats attendus, contribution explicite à des questions de débat public...

Bénéficiant d'un encadrement académique exigeant au sein de l'Alliance Sorbonne Université, les contrats financés auront donc la particularité d'être inscrits dans un écosystème plus large que celui strictement universitaire. Les projets retenus seront des interfaces avec des partenaires extérieurs, permettront aux lauréats de concevoir, mettre en œuvre, valoriser et diffuser leurs travaux avec des parties tierces.

Ces dernières, selon les sujets et les méthodes choisies, pourront être de différentes natures : partenaires socio-économiques, institutionnels, associatifs, culturels, éducatifs, médiatiques, collectivités publiques, les possibilités sont nombreuses, et à ce stade de l'appel et pour sa première campagne, le programme SOUND entend rester ouvert aux propositions et imaginations de la communauté de l'Alliance Sorbonne Université.

Il n'est pas nécessaire de répondre à l'appel avec un partenariat déjà construit, contrairement à d'autres programmes (comme le dispositif CIFRE), mais il est indispensable que les porteurs des projets explicitent dans leur réponse la façon dont ils entendent contribuer à ancrer et engager les travaux menés dans la société civile. Les établissements membres de l'Alliance Sorbonne Université ayant déjà un tissu de partenaires important et diversifié, il est possible de s'inscrire dans le sillage de partenariats existants pour les renforcer et les renouveler, mais il est également possible d'envisager d'autres partenariats.

Le projet SOUND porte l'engagement de l'ASU au service de la société et promeut des approches soutenables dans les actions retenues. Les candidats sont incités à entamer des réflexions autour de l'impact environnemental de leur projet lors de sa rédaction et seront invités à établir un plan d'action lors de la signature de contrat.

## **PRIORITES SCIENTIFIQUES DE L'APPEL À PROJETS**

Les trois grandes thématiques recouvrant de vastes champs de recherches, il est apparu important au comité de pilotage de l'Alliance et aux pilotes scientifiques d'identifier des priorités au sein de chaque thématique.

### **PRIORITES SCIENTIFIQUES DU PROGRAMME THEMATIQUE « SOCIETES EN MUTATION »**

Comment les sociétés parviennent-elles à répondre aux changements ? Comment s'adaptent-elles et reprennent-elles le contrôle ? En quoi la réponse des groupes sociaux de différentes époques et de différents lieux éclaire-t-elle nos perspectives futures ? Comment les mutations créent-elles des opportunités sociales, technologiques, économiques ou culturelles pour l'ensemble de la société ?

Le programme « Sociétés en mutation » a pour ambition d'explorer ces questions, en définissant trois thèmes prioritaires :

**1) le champ des inégalités** (sociales, politiques, climatiques, sanitaires, générationnelles, technologiques, ethniques, de genre, etc.) ;

**2) la crédibilité de l'information et le rapport à la vérité scientifique** (dans le langage, les images, avec l'impact croissant du numérique, etc.) ;

**3) la gestion et la transmission des héritages académiques** (patrimoine, résonance des savoirs, etc.)

### **Axe 1 – Inégalités**

Les inégalités – sociales, politiques, climatiques, sanitaires, générationnelles, technologiques, ethniques, de genre, etc. – sont un enjeu majeur de nos sociétés. Leur analyse suscite une prise de conscience accrue de leur diversité et de leur ampleur. L'objet de ce premier axe est de décrire et d'étudier les inégalités à différentes échelles – chronologique, géographique –, et selon différents points de vue – sociologique, politique, historique, philosophique. L'enjeu est de les mettre en perspective pour réfléchir à des solutions théoriques et/ou pratiques, y compris dans une démarche expérimentale, pour les réduire. Cette question, à forte résonance sociale, doit être abordée selon une approche croisée, en favorisant le dialogue entre les disciplines.

### **Axe 2 – Vérité(s)**

Les sociétés contemporaines ont vu croître de manière exponentielle le nombre de canaux de diffusion de l'information, et avec eux, la « démocratisation » de la parole – via l'émergence notamment des réseaux sociaux. Face à cette circulation massive d'informations parfois contradictoires, face à la possibilité des manipulations dans la CMO – communication médiée par ordinateur –, une défiance est née envers toutes les formes de discours, qu'ils soient scientifiques, politiques ou médiatiques. L'objet de ce deuxième axe est d'analyser, à toutes les époques et selon des approches croisées, la production, la réception, les usages et l'évolution des langages, des discours et des représentations. Cet objet peut se décliner en sous-questions, parmi lesquelles : le statut de la parole d'autorité ; la caractérisation de ce nouveau type de communication multi-modal ; l'émergence et la diffusion de formes inédites de discours ou d'images et leur réception, en synchronie ou dans la diachronie.

### **Axe 3 – Héritages**

Les communautés académiques élaborent leur savoir en assimilant, en ajustant ou en rejetant les legs du passé. Ce troisième axe souhaite interroger ce type d'héritage propre à l'univers du savoir (recherche, éducation, médiation...). Les questions pourront être abordées sous l'angle théorique et méthodologique : comment conçoit-on l'acquisition et la diffusion du savoir ? Quelles sont les formes de transmission passées et présentes permettant une nouvelle appropriation des connaissances ? Quels en sont les enjeux éthiques et juridiques ? On pourra explorer les aspects épistémologiques pour réfléchir aux modalités de construction des savoirs et proposer de nouvelles formes de transmission, dans une démarche expérimentale.

Les pistes évoquées pour les trois thèmes sont avant tout des suggestions et n'interdisent pas d'autres propositions, dès lors qu'elles s'inscrivent dans la philosophie générale de SOUND, dans les thématiques identifiées et dans une démarche d'ouverture vers la société.

## **PRIORITES SCIENTIFIQUES DU PROGRAMME THEMATIQUE « APPROCHE GLOBALE DE LA SANTE »**

Il s'agit de développer, dans une perspective qui intègre l'exigence de partage des savoirs au service de la société, une approche globale ou holistique de la santé en mobilisant l'ensemble des compétences de l'ASU, avec pour objectif d'engendrer des impacts significatifs tant sur la santé individuelle que sur les dynamiques sociales dans une perspective de durabilité. Pour cette première phase, deux priorités ont été définies.

1) **L'étude de l'exposome** : la notion d'exposome désigne l'ensemble des expositions environnementales auxquelles un individu est soumis tout au long de sa vie. Les substances chimiques, les agents biologiques, les radiations, les conditions de vie, les habitudes alimentaires, les interactions sociales, etc. Il s'agira de rendre compte des effets au sens large sur la santé des populations de ces différentes formes d'expositions environnementales.

2) **L'étude de la nutrition** : un autre axe prioritaire concerne la nutrition, tant dans son incidence directe sur la santé que dans son reflet au sein des modes de vie et des cultures, ainsi que son impact environnemental, avec une attention particulière portée sur ses conséquences sur la santé globale des populations.

Il est important de souligner que ces deux priorités ne sont pas exclusives. Cependant, le programme thématique accordera une attention particulière au développement de projets abondant les enjeux des populations vulnérables et mettant en avant une approche qui articule des dimensions biologiques, psychologiques et sociologiques. Les projets pourront enfin ne pas se limiter à une vision nationale, mais inclure des partenaires étrangers pour accroître la mise en perspective globalisée des questions traitées

## **PRIORITES SCIENTIFIQUES DU PROGRAMME THEMATIQUE « MONDES DURABLES »**

Le programme thématique « Mondes Durables » se positionne à la croisée de l'innovation et de la responsabilité environnementale, visant à façonner un avenir où le développement technologique et la durabilité écologique s'entremêlent harmonieusement.

Les axes suivants pour l'appel à projets doctoraux et post-doctoraux ont été identifiés :

1) **Villes Durables** : des projets axés sur la construction de villes autonomes et économes en énergie, mettant en œuvre des stratégies d'urbanisation durables. Les recherches devraient explorer des solutions concrètes telles que l'intégration des énergies renouvelables, l'innovation dans les matériaux de construction et la conception de villes résilientes. Les propositions doivent refléter une compréhension approfondie des enjeux urbains et proposer des solutions multidisciplinaires et expérimentales.

2) **Mobilités Durables** : nous attendons des propositions qui redéfinissent la mobilité dans nos sociétés. Les projets peuvent concerner la navigation durable, les véhicules électriques et le développement de batteries avancées, la planification territoriale et les systèmes de transports publics ainsi que les études qui abordent la gestion du trafic et la réduction de l'empreinte carbone.

3) **Solutions Fondées sur la Nature** : les projets doivent valoriser les services écosystémiques apportés par la biodiversité, l'agroécologie, la végétalisation urbaine et le biomimétisme. Nous sommes particulièrement intéressés par les recherches qui utilisent des approches interdisciplinaires telles que l'écologie, l'urbanisme, l'agronomie, la géographie et l'ingénierie environnementale.

Les projets soumis doivent refléter l'esprit de SOUND, en explorant des sujets d'importance et en démontrant un engagement envers le bien-être collectif et la préservation de notre planète. Les axes développés pour ces thèmes servent de guide et ne limitent en rien la créativité des propositions, pourvu qu'elles restent fidèles à l'esprit de SOUND, qu'elles se rapportent aux thématiques définies et qu'elles manifestent un désir d'échange et de contribution à la société.

### **Caractéristiques de l'appel à projets doctoraux et post-doctoraux de SOUND :**

- la connexion forte à l'une ou plusieurs des priorités thématiques identifiées au sein de chaque programme thématique ;
- l'approche pluri- et/ou inter-disciplinaire, voire inter-sectorielle, pour répondre aux enjeux sociétaux en lien avec un partenaire externe (existant ou à identifier) ;
- les co-directions ou co-supervisions par deux enseignant-es-chercheur-es/chercheur-es issu-es de deux disciplines différentes sont encouragées, selon les possibilités dans chaque discipline. Dans le cas d'une thèse en co-direction, au moins un ou une des deux co-directeurs ou co-directrices doit être titulaire de l'HDR ou équivalent. Les deux superviseur-es ou co-directeur-trices doivent être affecté-es à deux unités de recherche et écoles doctorales sous tutelle de l'un des établissements de l'ASU.

## **MODALITÉS DE L'APPEL À PROJETS**

Un appel à projets de recherche dans le but de recruter des doctorantes et doctorants et post-doctorantes et post-doctorants est lancé auprès des chercheurs/enseignants-chercheurs et chercheuses/enseignantes-chercheuses de l'ASU.

**Phase 1 :** les porteurs et porteuses de projet (directeurs et directrices de doctorat ou post-doctorat) déposent leurs projets par le biais du formulaire proposé par le Collège Doctoral de Sorbonne Université :

<https://lime3-app3.sorbonne-universite.fr/index.php/154638?lang=fr>.

Les projets de recherche peuvent proposer le recrutement de doctorantes, doctorants, post-doctorantes et post-doctorants voire pour ceux qui le justifient la combinaison de ces deux recrutements.

Après avis des écoles doctorales sur la qualité de l'encadrement et de l'environnement (pour les contrats doctoraux), ces projets sont soumis aux comités *ad hoc* constitués par les pilotes scientifiques du projet SOUND.

**Phase 2 :** les projets sélectionnés par ces comités sont publiés sur les sites de Sorbonne Université et de ses partenaires sous la forme d'un appel à candidatures ouvert en fonction de la destination des contrats aux étudiantes et étudiants de l'ASU ou issus d'autres établissements en France et à l'étranger et, pour les post-doctorats, aux jeunes chercheuses et chercheurs ayant soutenu leur thèse depuis moins de 3 ans.

Les candidates et candidats doivent prendre contact avec les porteurs et porteuses de projets avant de déposer le dossier de candidature sur le site dédié à cet effet. Les pilotes scientifiques des 3 programmes thématiques constituent des comités de sélection et organisent les auditions.

Dans le cadre des contrats doctoraux, l'adossement à la thèse d'une mission doctorale de médiation est fortement recommandé.

## DURÉE DES PROJETS

Les projets sont financés pour une durée de 3 ans pour les contrats doctoraux, et pour une durée de 1 an renouvelable 1 an pour les contrats post-doctoraux. Cette durée s'apprécie à compter de la date du recrutement du/de la doctorant·e ou post-doctorant·e.

Le recrutement doit être effectif au plus tard le 01/10/2024 pour les doctorant·es et le 31/12/2024 pour les post-doctorant·es.

## CALENDRIER

- 12 février 2024- 22 mars : appel à projets - (*Attention : Pour les projets de recherche dans les disciplines des Lettres et SHS, le projet déposé par le directeur de recherche peut correspondre à des domaines ou à des approches clairement identifiables dans lequel des étudiants candidats pourront candidater.*)
- 27 mars - 22 avril 2024 : sélection de projets
- 29 avril 2024 : publication des projets sélectionnés et lancement de l'appel à candidatures - (*Attention : Pour les projets de recherche dans les disciplines des Lettres et SHS, les étudiants candidats déposeront leur dossier complet de candidature avec le sujet de recherche qu'ils ont construit avec leur directeur et co-directeur de thèse pour les cotutelles internationales.*)
- 27 mai 2024 : date limite de soumission des candidatures
- 3 juin - 17 juin 2024 : audition des candidates et candidats
- 19 juin 2024: publication des résultats

## CRITÈRES DE RECEVABILITÉ

1. Les dossiers doivent être soumis :

- dans les délais indiqués (le 22 mars 2024),
- sur le site de soumission dédié <https://lime3-app3.sorbonne-universite.fr/index.php/154638?lang=fr>
- au format demandé PDF,
- complets et sans documents supplémentaires

2. Dans le cas d'une thèse en co-direction, au moins un ou une des deux co-directeurs ou co-directrices doit être titulaire de l'HDR ou équivalent.

Les deux superviseur·es ou co-directeur·trices doivent être affecté·es à deux unités de recherche et écoles doctorales sous tutelles d'établissements de l'ASU.

**Les dossiers ne répondant pas aux critères de recevabilité ne seront pas soumis aux comités d'évaluation et ne pourront en aucun cas faire l'objet d'un financement.**

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les dossiers satisfaisant aux conditions de recevabilité seront évalués selon les critères suivants :

### 1. Qualité, nouveauté et ambition scientifique du projet

- Qualité scientifique, clarté de la problématique et de la conduite proposée des travaux ;
- Originalité et pertinence du projet
- Adéquation du projet aux thématiques indiquées dans l'appel à projet

### 2. Impact attendu pour l'ASU dans le cadre du projet SOUND

- Impact potentiel du projet (renforcement significatif d'un domaine émergent, valeur ajoutée vis-à-vis de la concurrence nationale et internationale...);
- Impact sur l'engagement social de la communauté ASU, notamment via les actions envisagées dans le cadre de la mission doctorale de médiation (actions grand public, valorisation expertise scientifique auprès de décideurs publics ou privés, etc.)
- Le cas échéant, contribution à la structuration d'une communauté scientifique, effetdécloisonnant.

### 3. Valeur ajoutée de l'interdisciplinarité

- Dimension réellement pluri- et/ou inter-disciplinaire de l'approche et de la méthodologie proposées ;
- Pertinence, originalité et valeur ajoutée de l'approche proposée pour la problématique étudiée ;
- En cas de co-direction, un temps partagé entre deux unités de recherche de disciplines différentes est recommandé

### 4. Faisabilité du projet :

- Adéquation des moyens humains, techniques et financiers avec les objectifs affichés sur la période concernée (de 1 à 3 ans) ;
- Adéquation du budget et du calendrier au programme scientifique ;
- Qualité et complémentarité des équipes accueillant la ou le doctorant·e ou post-doctorant·e.
- Adéquation avec le taux d'encadrement des porteuses et porteurs de projets.

22 mars 2024

## Formulaire de soumission de PRD

<https://lime3-app3.sorbonne-universite.fr/index.php/154638?lang=fr>

Informations sur les programmes doctoraux « politique scientifique » : <https://www.sorbonne-universite.fr/recherche-1/le-doctorat/college-et-ecoles-doctorales/les-programmes-doctoraux/programmes-doctoraux>